

Date de convocation : 04/07/2014  
Nombre de conseillers en exercice : 8  
Nombre de conseillers présents : 8

## **REUNION DU 9 JUILLET 2014**

L'an deux mille quatorze, le neuf du mois de juillet à dix-neuf heures, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre ROBÉ, Maire.

Etaient présents : Mesdames GRIMAL Isabelle, RAULT Dominique, RENAULT Annick, ROBÉ Mauricette, Messieurs FALLEMPIN Denis, FALLEMPIN Nicolas, THOMAS Anthony.

Secrétaire de séance : Isabelle GRIMAL



### **1/ DÉLIBÉRATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENT DE MARINA GODINEAU**

Madame Marina GODINEAU a présenté sa démission de la fonction d'adjointe administrative à la mairie d'Aubigné-Sur-Layon par courrier en date du 26 juin 2014.

Elle a saisi le conseil des prud'hommes concernant le paiement d'heures supplémentaires, primes rappel de salaire et déplacements. Monsieur le Maire Pierre ROBÉ indique que le tribunal des prud'hommes est incompétent dans cette affaire qui relève du Tribunal Administratif.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la non régularisation des frais de déplacements de Madame Marina GODINEAU en l'absence d'ordre de mission signé et en l'absence de délibération du Conseil Municipal lors du précédent mandat.

Le Conseil Municipal décide qu'à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014 les frais de déplacement ne seront remboursés au vu d'un ordre de mission signé.

### **2/ ACTIVITÉ DE L'EMPLOYÉ COMMUNAL : FLORIAN CAILLEAU**

Le temps de travail de Monsieur Florian CAILLEAU ne doit pas excéder 1 607 heures par an afin de ne pas générer d'heures supplémentaires. En cas de nécessité d'heures supplémentaires, la priorité est donnée à leur récupération.

Monsieur Florian CAILLEAU sera en congé annuel du 21 juillet 2014 au 10 août 2014. En son absence, l'arrosage sera effectué par les membres du Conseil Municipal et des volontaires, selon un calendrier à établir.

Nicolas FALLEMPIN, responsable de la commission fleurissement, fait un point hebdomadaire avec Florian CAILLEAU concernant les travaux de jardinage à effectuer en vue de la visite de la commission Villes et Villages Fleuris prévue le 20 août 2014.

### **3/ ÉCOLE**

Pour l'année scolaire 2014/2015, l'école accueillera 45 enfants (25 en maternelle et 20 en primaire). La réforme des rythmes scolaires sera mise en application à la rentrée prochaine.

Les heures de travail de Madame Anita PITON seront augmentées car elle sera référente des T.A.P (temps d'activité périscolaire) au niveau communal. Le renouvellement de son contrat de travail qui arrive à échéance en novembre 2014 sera donc modifié dans ce sens.

Le bilan annuel des heures de travail de Madame Marie-Cécile DRONNEAU fait état de 34 heures payées non effectuées. Il est convenu d'une prolongation de contrat jusqu'au 11 juillet 2014 afin d'effectuer des travaux de nettoyage de l'école.

Du mobilier a été demandé par les enseignantes. Un devis sera établi pour le matériel. Anthony THOMAS se chargera lui-même de la réalisation des aménagements.

#### **4/ FLEURISSEMENT**

Denis FALLEMPIN indique que le dossier de présentation de la commune au Conseil National des Villes et Villages Fleuris a été envoyé cette semaine (ci-joint fiche technique d'accompagnement).

Des cessions d'information seront organisées afin de préparer la visite du jury.

Les travaux de jardinage se poursuivent les mercredis et samedis matins grâce aux bénévoles. Prochains chantiers : le jardin bouquetier et les iris rue du 19 mars 1962. Le Conseil Municipal les en remercie et les convie à se retrouver autour d'un verre quelque soit les résultats des délibérations.

Le logo Villes et Villages Fleuris figure maintenant sur le site internet d'Aubigné-Sur-Layon. Un projet d'un nouveau site utilisant de nouvelles fonctionnalités est à l'étude pour 2015.

La création d'une association des « jardiniers d'Aubigné » est en cours de réflexion. Elle réunirait des volontaires qui souhaitent apprendre des techniques de tailles, bouturage ... auprès de référents et qui pourraient assurer dans l'avenir l'entretien du patrimoine végétal du village.

#### **5/ CLEFS**

Un devis est demandé afin de changer toutes les serrures pour éviter les vols de matériel. Anthony Thomas se charge de l'organigramme.

#### **6/ CHANTIER « JEUNES »**

En partenariat avec le Centre Socio Culturel des Côteaux du Layon, 8 jeunes âgées de 11 à 17 ans (6 d'Aubigné-Sur-Layon et 2 de Martigné-Briand) vont participer les 15, 16 et 17 juillet 2014 à 2 « chantiers » sur la commune : d'une part la mise en place dans la cour de l'école d'un composteur, d'autre part la réalisation d'une fresque minérale reproduisant l'écusson du village avec ses 4 fleurs (cf. annexe). Les jeunes seront encadrés par 1 animateur du centre et 1 professionnel du SMITOM pour le composteur, 1 personne ayant une « sensibilité artistique » pour la fresque. Le coût de cette opération est indiqué en annexe.

Les après-midi des 15 et 16 juillet 2014 la caravane du Centre Socio Culturel sera à Aubigné-Sur-Layon sur le terrain de sport. Des activités encadrées par 2 animateurs seront proposées gratuitement à tous les jeunes de 11 à 17 ans. Le 15 juillet 2014 une soirée préparée par les jeunes sera ouverte à tous les habitants.

#### **7/ JOURNÉE « ANJOU VÉLON VINTAGE »**

Le 29 juin 2014 Aubigné-Sur-Layon était étape de ravitaillement pour la course de vélo Anjou Vélo Vintage.

Les bénéfices réalisés au cours de cette journée (sur les boissons et sandwiches) étaient de 96€.

Les dépenses en animation (groupe de musiciens) étaient de 480€. La somme de 384€ sera donc versée par la municipalité à l'association du patrimoine pour l'organisation « Anjou Vélo Vintage ».

Le point accueil ouvert depuis le 29 juillet 2014 a enregistré au cours du 1<sup>er</sup> week-end 40 visiteurs. L'installation est à améliorer (présentoirs, tables rondes, musique...) 1 bar et 1 réfrigérateur supplémentaires sont prêtés par le comité des fêtes.

Les animations :

La soirée « belote » du 4 juillet 2014 a rassemblé 12 personnes.

La soirée « créole » du 18 juillet 2014 s'avère plus prometteuse. Il paraît nécessaire d'améliorer l'information (affichage au presbytère, sur l'aire de camping-car, gîtes et chambres d'hôtes).

Le Conseil Municipal fixe à 7€ le tarif de l'« assiette aubignoise » (tarif unique) et de 2€ l'apéritif, les recettes seront encaissées par la Régie « Point Accueil Touristique ».

### **8/ QUESTIONS DIVERSES**

- La tablée Aubignoise : 45 adultes inscrits et 9 enfants. 80 à 100 personnes prévues.
- La visite du jury Villes et Villages Fleuris se déroulera le mercredi 20 août 2014 au matin, jour de ramassage des poubelles ! il n'est pas possible de modifier le jour de la tournée mais il est conseillé de ne pas sortir les poubelles avant 13 heures.

|                 |                 |                   |
|-----------------|-----------------|-------------------|
| ROBÉ Pierre     | FALLEMPIN Denis | FALLEMPIN Nicolas |
| GRIMAL Isabelle | RAULT Dominique | RENAULT Annick    |
| ROBE Mauricette | THOMAS Anthony  |                   |